

12-5-d-ORI-1

ORSTOM

Institut Français de Recherche Scientifique et Technique pour le Développement en
Coopération

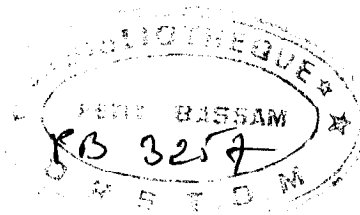
Centre de Petit Bassam

Programme: Crise et individualisation

OR1 Boizo

**Processus et stratégies d'individualisation chez les
femmes abidjanaises**

Ruptures



Document de travail n°1

Abidjan, Mars 1993

Introduction.

L'émergence de plus en plus nette d'une catégorie de femmes, toujours plus nombreuses, qui se prennent en charge ou qui sont en quête d'autonomie, constitue peut-être, un des indices de l'évolution de la position de la femme dans la société ivoirienne et, plus généralement, la manifestation ou le résultat des jeux et des processus de recompositions sociales à l'oeuvre dans la société abidjanaise, produits ou révélés par la crise des décennies 80 et 90.

Ces femmes appartiennent, sociologiquement, à toutes les couches de la société; mais sans doute, davantage, aux couches sociales moyennes et populaires.

Elles sont lettrées ou illettrées, en proie à de grandes frustrations parce que sans mari ni travail; mais elles sont tiraillées entre d'une part, le désir et l'espoir d'avoir un mari, d'avoir du travail ou une occupation créatrice de revenus et, de l'autre, la désespérance et la désillusion que fondent les déceptions et les échecs vécus, les difficultés et les conflits passés, le sentiment de vivre une interminable galère, le raidissement des rapports sociaux actuels et les incertitudes des temps présents et à venir.

Elles sont filles-mères ou mères célibataires, femmes divorcées ou jamais mariées, en charge (ou pas) de leurs enfants dont le père ne donne, peut-être qu'à peine, sinon pas du tout, signe de vie. Monde furtif et itinérant du nomadisme sous-locatif, adepte des appartements-refuges ou des "entrer-coucher" qu'offrent les cours communes, ces femmes vivent des rapports fortement distendus avec la famille directe ou élargie.

Le discours que livre ces femmes à travers leur récit de vie montre qu'une telle situation sociale est le résultat d'une (ou de plusieurs) rupture(s) sociale(s). C'est le produit d'un cheminement social, mais un cheminement non linéaire, c'est-à-dire un parcours de vie fait d'un agencement d'étapes ou de cycles d'expériences, rythmés eux-mêmes, par des lieux et des moments sociaux conflictuels et de ruptures qui, produits en chaînes ou non, génèrent au niveau l'individu, une crise d'intégration par rapport au groupe d'appartenance familiale et à la société conventionnelle.

Il s'agit dans ce rapport provisoire et partiel, de rechercher et d'identifier ces différents repères significatifs, au niveau desquels se produisent ces ruptures. Sept cas d'études dont l'intérêt a paru manifeste par rapport à cet objectif, ont été retenus.

L'attention a été focalisée sur la notion ou le sous-thème de "ruptures" pris, ici, comme une des catégories¹ d'observation. Ni commentaires ni analyses approfondis ont été privilégiés, la démarche restant essentiellement descriptive. En effet, rationaliser l'exploitation d'éléments bruts recueillis sur le terrain, organiser les premières idées qu'elles inspirent, à travers les catégories analytiques partielles émergentes s'avérant pertinentes pour les réflexions de synthèse ultérieures, tels sont les objectifs méthodologiques visés par le présent document et par ceux qui pourront suivre.

La technique a consisté au découpage, dans les récits de vie, de morceaux de discours restituant la (ou les condition(s) génératrices de ruptures. Il a été, dans le même temps, procédé au rapprochement des cas afin d'entrevoir, au-delà de la spécificité et de l'irréductibilité des parcours individuels, les logiques et les situations sociales apparentées.

Trois cadres sociaux privilégiés ou contextes conflictuels et de rupture, autour desquels les différents cas se répartissent ont été identifiés:

- le cadre du travail où se produisent le rupture des relations professionnelles
- le cadre matrimonial où se produisent les crises de rupture conjugale.
- le cadre familial où naissent les conflits de distanciation familiale.

Trois repères qui constituent les trois parties du texte qui suit.

¹Il en aura bien d'autres.

I. Les ruptures professionnelles

Jacqueline (45 ans) et Jassam (50 ans) n'ont socialement (origine, formation et niveau d'éducation scolaire, expérience professionnelle etc.), rien de commun. Mais leur aventure sociale et individuelle sera marquée, d'un côté comme de l'autre, par des crises ou des remises en question qui se sont produites au niveau de leurs itinéraires professionnels; la différence entre les deux, étant seulement que l'une rompt sa carrière pour "être son propre patron"(Jacqueline) et l'autre est "touche-à-tout", pour s'être exercée à divers métiers.

1. Jacqueline

"Oui, je travaillais dans une société privée. Secrétaire dactylo dans une société privée. J'étais d'abord au public, après, je suis venue au privé. Ensuite j'ai rendu démission."

C'est le commencement d'une aventure professionnelle mouvementée au bout de laquelle, comme de guerre lasse, Jacqueline a choisi, aujourd'hui, de se réfugier presque avec ses trois filles, dans un petit appartement de la Zone 4, dont le salon a été transformé en atelier de couture.

Jacqueline fait ses études jusqu'au niveau du Cours Moyen Deuxième Année (CM2). Après son Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE), elle apprend la dactylographie et embrasse une carrière professionnelle de Secrétaire. Elle est employée successivement dans l'administration publique et dans une société privée, portée par une quête permanente d'une meilleure rémunération. Mais dans tous les cas le métier de dactylographe ne fait de son travailleur qu'un éternel gagne-petit. Alors, Jacqueline abandonne tout et cherche les moyens de s'installer à son propre compte dans la spéculation commerciale. Elle veut "être son propre patron", à l'image de bon nombre de ses amies ou connaissances, qui s'enrichissent "bêtement" sur les marchés de la ville, rien que dans l'achat et la revente de produits manufacturés d'origine locale ou d'importation et, en qui elle trouve conseils et pressions incitatives:

Jacqueline: -Je voulais faire du commerce parce que vraiment, je trouvais certaines femmes en ville qui n'avaient fait d'école [*rires*].

Ori: -Qui réussissaient (...)

Jacqueline: -Qui réussissaient et qui m'invitaient même à venir faire comme elles. Précisément, y avait une femme aide-coiffeuse qui, après, était coiffeuse qui (...) vraiment me donnait conseils: "non, il faut (...) allons en Italie, tout ça (...) tu vas oublier. Et (...) on t'exploite, non, non, non allons

! [rires]. Donc quand j'ai abandonné tout, j'ai vendu ma voiture et avec ma petite économie, j'ai bien démarré.

A partir de ce moment-là, la vie de Jacqueline ne sera plus la même: elle divorce par nécessité pour affronter les tribulations d'une activité dont elle avait fait, selon ses propres termes, "à la fois son mari et son travail" et, au cours de laquelle, réussites et échecs alternent jusqu'à la chute dont elle ne semble pas pouvoir se relever de sitôt dans cette période de crise.

2.Jassam

Jassam est installée dans sa nouvelle activité depuis sept mois environ. Un maquis-restaurant sis dans le quartier commercial de Cocody: une enième activité et les projets ne manquent pas, puisque Jassam veut faire dans son local, à côté des activités de restauration une exposition permanente d'objets d'art africain. En attendant, pour le service de son maquis, elle est au four et au moulin: elle reçoit les clients, enregistre les commandes, fait la cuisine, sert les clients, distribue les additions, tient la caisse, récuré les marmites etc. Situation à laquelle ni ses origines sociales, ni sa formation et autres expériences professionnelles semblaient la destiner. Elle raconte:

Jassam: -Disons que je suis partie en France très jeune. J'ai un père qui, si vous voulez, a été ce qu'on appelait ici, ces pionniers du R.D.A.¹ Je suis donc partie en France très jeune, à l'âge de 6 ans; j'ai grandi si vous voulez dans milieu français (...) qualifié de bourgeois, dans une ambiance aristocratique français, voilà. Très jeune, j'ai fait du piano, cheval (...) et, jusqu'à l'âge de 17 ans, je faisais encore la révérence.

Ce sevrage précoce de sa cellule familiale, sera sans doute, un des facteurs marquants de la personnalité de base de Jassam. Mais, son itinéraire de vie semble avoir été principalement rythmée et marquée par les diverses crises professionnelles et par des chapitres d'activités fortement contrastés, depuis l'impossible accès, dès la classe terminale, à la formation au métier d'assistante sociale, en passant par le métier de première speakerine ivoirienne abordé dans l'enthousiasme de la naissance de la télévision en Côte d'Ivoire, et écourté comme une symphonie inachevée. Autant d'activités dont la chaîne se laissera prolongée par une succession de boulots des plus contrastés, dans des domaines variés, et, alternant des hauts et des bas: elle est agent des relations publiques dans une compagnie continentale de transport aérien; représentante pour l'Afrique de l'Ouest, d'une grande marque européenne d'habillement et du stylisme d'avant-garde; elle devient

¹Rassemblement Démocratique Africain.

créatrice, productrice et exportatrice à l'échelle industrielle de modèles dans l'habillement; elle participe à des foires et expositions, s'installe dans la restauration gastronomique, se fait embaucher pour de petits emplois de survie, avant de monter un maquis etc. En fait, la cassure qui donne lieu à cette vertigineuse spirale d'activités a lieu lorsqu'à la faveur des troubles de mai 68, elle interrompt son stage de perfectionnement d'agent d'Air Afrique pour faire autre chose, sans être revenue en Côte d'Ivoire auparavant.

Ori: -Donc vous n'êtes même pas revenue en Côte d'Ivoire pour travailler à l'Air Afrique ?

Jassam: -Non non non, pas du tout, de suite là-bas, demandé à ce qu'on me libère. Et j'ai tout de suite repris contact avec Emmanuelle K. qui est une des grandes stylistes f, c'est une des premières, et Tom D. qui est vietnamienne mais qui est née en France et qui a vécu en France et tout. Et ce monde-là, je l'avais connu par les émissions, que je faisais à l'époque, en France et, tout de suite, Emmanuelle et moi, comme nous étions de grandes amies, elle a demandé à ce que je la représente sur l'Afrique de l'Ouest parce que ses modèles n'étaient pas connus ici, et c'était vraiment un style d'avant-garde.(...) Je suis venue ici, j'ai ouvert une boutique (...) A travers cette boutique (...) je vendais les trucs d'Emmanuelle et j'avais commencé à faire du design, comme ça, hein c'est venu tout seul, et j'ai commencé à faire des collections à base de nos produits locaux, à faire une série de vêtements que j'exposais au magasin

Ori: -Vous créiez même des(...)

Jassam: -Voilà! je créais des modèles et donc j'ai ouvert cette boutique en Septembre, Novembre j'ai fait venir Emmanuelle.

Ori: -Novembre de quelle année?

Jassam: -Toujours en 68. (...) on a fait une première présentation des modes d'ici, et à l'ouverture du Centre Culturel Français, on a vraiment donné une très grande collection . Et bon, les choses ont évolué comme ça et, en 70, il y avait l'ouverture de la salle du cinéma Le Paris et du cinéma de l'Hôtel Ivoire. Là on a fait vraiment quelque chose, du jamais vu, à Abidjan, oui! Et, de là, j'ai commencé à vendre sur l'Europe par le canal,

justement, d'Emmanuelle et tout ça (...). Il y a eu par la suite, le Premier Salon du Textile et de l'Habillement (SITHA) de Côte d'Ivoire, et là, il y a eu un concours qui a été organisé par un groupe de stylistes-modélistes italiens, allemands, français enfin tous ceux qui étaient à la une de ce Premier SITHA en Côte d'Ivoire. Et le concours, c'est moi qui l'ai remporté et, vraiment, ça m'a donné un bon coup de pouce parce que l'année qui a suivi, je ne saurai vous le dire exactement, ça doit être dans les années 75, le gouvernement ivoirien a demandé à ce que j'aie exposé pour le compte de la Côte d'Ivoire, à la Porte de Versailles à Paris. Vous savez, le prêt-à-porter féminin (...) et, c'était pour la première fois que la Côte d'Ivoire était représentée, donc à travers ses modèles et ces modèles-là, vraiment, excusez moi, ça été hein (...) ça a été vraiment un boum ! Parce que l'idée m'est venue, vous savez, de lancer un style (...). Un jour que j'étais partie au marché à la recherche de petits bibelot, au marché de Treichville, j'ai vu une dame qui portait son enfant sur le dos, tout morveux et tout, et son vêtement m'a donné l'idée de faire ce modèle et croyez-moi, ça a été un succès

Ori: -C'était un modèle ouest-africain ?

Jassam: -C'était un modèle ? Non même pas, c'est-à-dire que, j'avais fait une espèce de (...) oui, de petite casaque à l'africaine, comme généralement les petits dioulas en portent mais, c'était l'idée du *nzassa*, parce que le vêtement était déchiré, et on rapiécé quelque chose sur le vêtement pour cacher le trou, en sorte que moi, de ça (...)

De "ça" naît un modèle à succès dont la demande, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Côte d'Ivoire, nécessitera la création d'une petite usine qui, malgré l'intérêt y apporté par les pouvoirs publics, ne survivra pas aux malversations causées par l'assistant technique européen qui en assurait la direction.

Jassam: -J'ai eu la boutique d'abord et ensuite l'usine et la boutique(...). Voilà comment sont partis mes problèmes. Je vous dis que ça prenait une importance telle que moi je ne m'occupais que la commercialisation. J'envoyais, expédiais les commandes et, le CICE¹ justement, m'avait

¹Centre Ivoirien du Commerce Extérieur

trouvé un Français qui venait du sud la France, et qui avait travaillé à Kigali ou, je ne sais pas où, et il était donc le responsable technique . Il devait donc s'occuper des commandes (...) et voilà, que ce monsieur a détourné les commandes de grandes centrales d'achats tels que le Printemps, et les problèmes sont partis de là.(...) J'ai donc tout abandonné.(...)

Ori: -Les infrastructures (de l'usine) vous appartiennent toujours ?

Jassam: -Ah oui, toujours. C'était sur un terrain familial que j'ai monté cette usine , donc y a pas de problème. Bon, un moment donné j'ai commencé à louer des machines à droite et à gauche et bon, après, moi je suis rentrée donc dans un autre domaine avec toutes les difficultés.

Ori: -Vous avez arrêté tout en quelle année ?

Jassam: -J'ai tout arrêté disons, en 80 et en 82, j'ai repris un peu la boutique, bon là aussi, les choses n'étaient plus les mêmes et je me suis lancé donc dans la restauration.

Ori: -Comment l'idée de restauration vous est-elle venue ? Parce que (...)

Jassam: -C'est parce que j'adore faire la cuisine hein !. J'adore faire la cuisine, ça depuis mon jeune âge, et bon ma foi (...) je venais de tomber sur un emplacement qui était idéal au Plateau et je l'ai donc pris (...)

De son restaurant, Jassam a des ambitions. Elle veut créer et faire la promotion de la nouvelle cuisine ivoirienne, faite à base de produits locaux. Mais, alors que tout semblait bien lui réussir, des ennuis de santé vont la désorienter de cette activité. Son absence hors de la Côte d'Ivoire pour des raisons de santé lui coûte cher: les arriérés de loyer qui se sont accumulés pendant son absence et les interminables procès que cela a entraîné, l'amènent à la cessation d'activité dans le domaine de la restauration. Un maillon en plus, à la suite de ceux observés antérieurement, dans la chaîne des ruptures: couture, mais pas pour longtemps; petits emplois (gestion de factures dans une petite entreprise appartenant à des amis) pour rompre l'inactivité; tentative d'expatriation volontaire et retour, comme dernière étape en date, aux activités de restauration avec la création d'un maquis à Cocody qu'elle gère d'ailleurs presque en solitaire ?

3. Viviane.

Viviane, niveau 4^e des lycées et collèges, vit une situation bien voisine de celle de Jassam, du point de vue l'instabilité professionnelle et de l'extrême précarité des métiers successivement exercés.

Ori: -Parle-moi un peu de tes petits métiers.

Viviane: -J'ai travaillé dans un restaurant-bar avec un Ethiopien. C'est les années qui (...) je ne retiens pas tellement les dates quoi ! J'ai travaillé avec un Ethiopien qui s'appelait A.

Ori: -Ca c'est le premier travail que tu as vraiment fait. Tu habitais où quand tu travaillais là-bas?

Viviane: -J'habitais d'abord à Adjamé (...) dans la cours de mon papa , dans la cours familiale. Après ça, je suis revenu à marcori ici. Après ça on a fermé parce que mon patron jouait au Casino, ce qui a fait que il a commencé à tomber quoi.

Ori: -Il a envoyé son fric au Casino, il est tombé et la boutique a été fermée, tu t'es retrouvée sur les carreaux ?

Viviane: - Je me suis retrouvée sur les carreaux et comme déjà j'avais des enfants, je me suis dit, je ne pourrai pas m'asseoir comme ça, et regarder mes enfants mourir de faim. C'est ainsi avec mon peu d'argent d'économie, j'ai commencé à vendre des sandwiches en Zone 4(...) UN jour il y a un amie qui est venue me voir; elle me dit, "tiens qu'est-ce que tu fais ?" J'ai dit: "je me débrouille en vendant des sandwiches". Elle me dit: "il faut laisser on va travailler ensemble". (...)

Ori: - Tu est restée combien de temps, là ?

Viviane: -Avec elle, je suis restée trois ans.

Viviane entre ensuite dans une période d'inactivité d'où elle s'échappera pour tenter sa chance, sans grand succès, dans la vente à crédit de tissus et de vêtements importés des pays limitrophes (Burkina Faso, et Ghana principalement)

II. Les ruptures conjugales

Les crises qui naissent au niveau des relations conjugales¹n'ont pas la même incidence sur la vie des femmes enquêtées. Cela est dû à l'inégale distance de ses femmes par rapport à ce repère.

Jassam, sans enfant, ne s'est jamais mariée. Ce n'est pas faute de s'être fiancée, mais à chaque coup, ça a raté. Viviane et Ami ne se sont jamais mariées non plus, comme elles l'auraient souhaité; l'une et l'autre ont vécu certes, quelques concubinages de courte durée, qui auront néanmoins laissé des traces, avec trois enfants pour la première et un, pour la seconde. Celle-ci était encore enceinte de son copain qui, d'ailleurs, a disparu il y a bien longtemps, depuis qu'il a appris qu'elle était enceinte d'un deuxième enfant. Pour Jaqueline, Coletta, Marie et Antou, contrairement aux deux premières, les crises et les conflits qui ont bouleversé leur statut de femmes mariées, sous sa forme concubine ou formelle, auront réorienté de façon décisive, l'évolution de leur itinéraire de vie.

1. Jaqueline

Jacqueline, renonçant à son métier initial de secrétaire dactylographe (supra), s'installe comme commerçante, importatrice et exportatrice de prêt-à-porter féminin. Mais ce travail exige indépendance et beaucoup de disponibilité, alors Jacqueline abandonne tout y compris le mari. Elle ne veut avoir d'autre souci que celui de son commerce. "Oui, j'étais mariée avoue-t-elle, et depuis que j'ai divorcé, j'ai jamais cherché à me remarier. C'est pourquoi je m'adonnais fort au commerce; je faisais de ça et mon travail et mon mari en même temps"

2. Coletta

Née au village, Coletta est amenée, comme cela est de coutume, à vivre sous la tutelle d'une de ses tantes vivant à Abidjan. Grande, elle fait la connaissance d'un jeune homme promis à un boulot stable, parce qu'il vient d'être admis à son concours de gendarmerie. De lui, elle attend déjà un enfant qui arrive d'ailleurs, avant même qu'ils aient eu le temps nécessaire de se marier devant le maire ou, selon la procédure coutumière. Le mariage survient, plus tard, -alors que Coletta a 18 ans- mais un mariage difficile qui ne survivra pas aux caprices des parents de son mari, notamment de ses soeurs. Celles-ci la trouvent peu digne, parce que illettrée, d'être l'épouse de leur frère devenu gendarme, c'est-à-dire une personne de marque. Une fois son stage terminé, le mari cède sous la pression de ses soeurs. Il le prouve doublement: il abandonne Coletta à Abidjan, seule avec l'enfant, lorsqu'il rejoint son poste d'affectation à Lakota où il se marie clandestinement

¹qui sont bien plus souvent, ici, des relations de concubinage

maison, l'alcool aidant, bagarres, palabres pour un oui, ou pour un non, et autres injures gratuites, n'en peuvent plus, qui auront alors très vite raison d'une liaison qui aura duré 18 ans.

Marie: -On s'est connu en 1970, et on s'est séparé en 1988.

Ori: -Vous vous êtes mariés pendant 18 ans !. Pourquoi vous vous êtes séparés ?

Marie: -Enfin mon mari, il buvait et toutefois que je suis à la maison, il va et quand il revient, il y a des histoires. Il insulte mes parents, et moi, je n'ai pas pu supporter.

Ori: -Est-ce qu'il travaillait ?

Marie: -Oui il travaillait et dans le temps, il a été compressé. Je faisais un peu d'alloko, je partais au village prendre un peu de viande de brousse, piment tout ça là, pour venir vendre pour qu'on puisse manger. Après, quand il a eu du travail, bon, il a trouvé mieux ailleurs, et il m'a dit de partir (...) Quand il a trouvé du travail, deux mois après, bon, il dit qu'il a trouvé une autre femme dehors, que moi, il faut que je quitte la maison pour que sa femme puisse rentrer. Je ne voulais pas, mais tout le temps des histoires, bagarres, bon, insulter mes parents, tout ça, je ne pouvais pas supporter (...). Ne pouvant en effet pas "supporter" et, déjà trop grande pour vivre encore sous tutelle, Marie va se faire ouvrière sur une plantation agro-industrielle d'ananas, à une cinquantaine de kilomètres d'Abidjan.

4. Antou

Antou n'a pas été élevée par ses propres parents puisque son père, qui a plusieurs autres enfants, un jour, la confie à sa jeune soeur, institutrice, qui n'en avait encore pas, en disant: "je te donne celle-là, c'est ton enfant. Il faut l'élever, partout où tu iras, tu iras avec elle, elle sera avec toi". Ce n'est pas un véritable éloignement familial. Mais très tôt, dès la classe de quatrième, Antou rencontre un garçon dont elle tombe enceinte, au grand scandale de sa tutrice. Celle-ci l'exhorte à ne plus revoir son copain. Antou désobéit, s'entête et se voit frappée d'interdit de séjour dans la maison de sa tante. Les deux jeunes gens décident alors de tenter l'aventure commune du concubinage, jusqu'à la rupture qui projettera Antou dans la solitude d'une vie indépendante, mais combien chaotique.

Antou: -Mes parents ne voulaient pas que je sorte avec lui, parce que (...). Comme l'amour était encore là, je me suis entêtée et tout ça, et ma tante m'a chassée de chez elle(...). Donc je suis partie vivre chez le jeune homme. Et là, j'ai continué d'aller à l'école, j'ai passé mon examen, ma composition de fin d'année, J'ai été admise en troisième étant toujours enceinte. Donc puisqu'on n'avait pas les moyens, il m'a dit de rejoindre ses parents à Abidjan en 1971. Je suis venue à Abidjan en 1971 et c'est là que j'ai accouché.

Quelques années plus tard, après avoir changé successivement de métier, le mari de Antou, insatisfait de sa condition, décide d'émigrer tout seul en France, pour faire des études en criminologie. Antou est contrariée puisque le projet a été longtemps tenu secret par son mari. Elle n'en a vent que par hasard, quelques jours seulement, avant qu'il ne prenne l'avion pour Paris. Elle ne le reverra plus, du moins tant que mari, puisque, trois ans après, là-bas, il se marie à une Française. Et, tout comme pour parachever la rupture, elle se voit contester et spolier son droit de continuer à occuper son appartement obtenu en location-vente par son mari et, à jour de tous les autres biens acquis par le couple avant son départ, par le grand frère de celui-ci qui ne reconnaissait plus de belle-soeur, en elle.

Antou: -Donc il me disait de laisser les affaires de son frère, et de prendre mes affaires uniquement: "tu laisses le lit de mon frère, laisses sa télévision, laisses tout ce qui lui appartient, prends tes affaires et puis vas-t-en". Puis j'ai pris les affaires, les affaires qui m'appartenaient: mes assiettes, (...), j'ai pris mon fils, il avait quatre ans(...)

Antou retourne donc chez son père, vieil instituteur retraité et malade dont la mort, quelque temps après, l'oblige à s'engager comme bonne chez un couple d'Européens:

Antou: -J'ai dit bon je vais venir chez mon papa. Et puis je vais à Attécoubé¹ en 81. A la maison j'apprends à lire à mon fils, je lui apprenais à lire et à écrire. Je vivais avec mon papa jusqu'à sa mort. Quand il est décédé, il y avait une camarade qui est venue me proposer la place de bonne chez la dame aux Deux-Plateaux, chez la femme blanche. Puisque moi-même étant déjà une grande fille, je ne pouvais pas être à la charge de mon père. Donc j'ai accepté ce travail-là. J'ai dit bon, je vais l'accepter

¹Attécoubé est une des communes de l'agglomération abidjanaise

pour m'occuper de mon enfant. La femme, elle, me payait 45000 francs par mois. Je faisais tout et tout chez elle, elle m'aimait bien, elle aimait mon fils. A chaque fête de Noël, elle achetait un cadeau.

Ori: -Tu es restée combien de temps avec elle?

Antou: -Quatre ans avec elle.(...) et un jour elle a dit qu'elle ne voulait plus de femme à son service, elle voulait un homme. J'ai dit j'ai compris et elle a payé mes droits et je suis partie à Attécoubé .

Ori: -Elle t'a payé combien?

Antou: -Elle m'a payé 120000 francs (...)

Antou quitte donc ainsi son premier travail rémunéré, avec 120000 francs en poche dont elle investira la moitié, à fond perdu d'ailleurs, sous l'instigation d'une amie à elle. Ce qui l'amènera à rechercher d'autres petits jobs pour se prendre en charge et subvenir aux frais de scolarité de son enfant, avec lequel elle vit dans son réduit de logement, un "entrer-coucher", à Attécoubé.

III. Les ruptures familiales

La plupart des femmes étudiées ont connu, à un moment donné de leur itinéraire de vie, quelque distanciation avec leur famille directe (père et mère) surtout lorsqu'elles étaient encore enfant. Mais cette distanciation, plus géographique que sociale, n'était pas de nature à provoquer la rupture des liens avec les parents, même si elle leur a fait

subir une légère modification. Cette distanciation s'illustre notamment dans la mise sous tutelle volontaire de l'enfant à bas âge, chez un membre de la famille élargie, pratique qui relève des moeurs familiales les plus courantes dans la société ivoirienne. Par contre chez certaines femmes (Viviane et Ami notamment) l'affirmation de la volonté d'indépendance vis-à-vis des parents directs, ou les crises qui surgissent dans la famille au centre desquelles elles se sont trouvées, les emportent et les éloignent durablement ou irréversiblement de la famille proche ou lointaine.

1. Viviane.

Viviane est élevée au village par sa mère divorcée de son père marié à plusieurs autres femmes. Dès l'âge de six ans, elle passe sous la tutelle de sa grande soeur vivant à Abidjan qui la met à l'école et lui paie, après le cycle primaire, une école de formation professionnelle qu'elle ne parvient pas à mener jusqu'au bout, pour des raisons de santé. Vient ensuite une longue période d'inactivité suivie d'une embauche comme caissière dans un restaurant-bar. Lorsque le restaurant-bar fait faillite, elle traverse une longue période de chômage au cours de laquelle, elle décide de ne plus continuer à être une charge supplémentaire pour sa grande soeur.

Viviane: -J'ai jamais vécu avec mon père, J'ai toujours vécu avec ma soeur.

Ori: -Pourquoi tu n'as jamais vécu avec ton père ?

Viviane: -J'ai jamais vécu avec mon père parce que mon père a divorcé ma maman.

Ori: -Très tôt?

Viviane: -Enfin j'étais encore petite et je n'ai pas vu dedans.

Ori: -Tu avais cinq ans, peut-être beaucoup moins.

Viviane: -Je crois, beaucoup parce que c'est grâce à ma grande soeur que aujourd'hui, j'ai été à l'école. C'est elle qui est allée au village me chercher pour venir me mettre à l'école, donc je suis restée avec ma soeur jusqu'à ce que je me décide un jour de vivre seule quoi.(...). C'est ma soeur de même père même mère. Elle a pu faire ce qu'elle pouvait faire, c'est que la chance m'a pas souri de réussir. Sans quoi, c'est elle qui m'a mise à l'école, c'est elle qui a payé ma dactylographie, tout ça. Entre-temps, j'avais des maladies qu'on appelait des kystes; au fur et à mesure que je touche des frappes de la machine,, ça me sort partout, j'ai les nerfs qui sont enflés, donc je ne peux pas taper. Ainsi, j'ai arrêté.

Ori: -Actuellement, tu as des rapports avec elle, vous vous rendez des visites, elle t'aide, ou bien tu te débrouilles toute seule, actuellement ?

Viviane: -Actuellement, je sais que les temps sont durs, puisque elle même a été divorcée tout ça, avec ses enfants. Souvent elle me vient en aide, mais c'est pas tout le temps quoi. Je préfère me débrouiller parce que actuellement elle n'a pas de mari, elle est avec ses enfants (...)

La famille de Viviane était déjà une famille disloquée au sein de laquelle les mères, divorcées ou veuves, sont des pôles de convergence ou de repli par identité maternelle pour les enfants qui, une fois à l'âge adulte, vivent "chacun dans son chacun"

Viviane: -(...). J'ai des frères et soeurs mais c'est chacun dans son chacun. Chacun est dans son chacun.

Ori: -Qu'est-ce que cela veut dire ?

Viviane: -Ca veut dire que chacun ses débrouille à vivre seule; parce que tu ne peux pas aller chez une demi-soeur pour qu'elle puisse t'aider, c'est pas possible, elle va trouver qu'elle n'a rien; ou qu'elle doit s'occuper de ses enfants. Donc voilà pourquoi j'ai dit chacun pour soi quoi.

Ori: -Est-ce qu'elle le dit par méchanceté ou parce qu'elle est limitée ou quoi d'autre ? Pourquoi elle dit qu'elle, ne peut pas aider sa propre soeur ?

Viviane: -Enfin, je ne peux pas totalement savoir, mais le plus souvent tu sais, cette histoire de demi-soeur-là, les gens disent, "bon si c'était l'enfant du côté de ma maman, je peux le faire, mais l'enfant du côté de mon papa, je ne peux pas le faire parce qu'il n'a rien fait pour elle, elle ne va jamais reconnaître". Souvent c'est ce qu'ils disent.

Ori: -Est-ce que tu connais ton village, mis à part quand tu étais jeune(...) tu n'est plus retournée depuis ?

Viviane: -Je connais les deux (...) celui de mon père comme celui de ma mère, mais je préfère celui de mon papa.

Ori: -Pourquoi ?

Viviane: -Je préfère celui de ma maman parce que là-bas, je me dis que c'est chez moi, alors que chez mon papa (...), bon, mon papa a perdu presque tous ses frères, les quelques uns qui restent là, ne veulent pas nous voir.

Ori: - Ils ne veulent pas vous voir pourquoi ?

Viviane: -Je ne sais pas (...) puisque eux-mêmes, mon papa de son vivant, ils ne veulent pas voir mon papa. Ce n'est pas maintenant que mon papa est mort qu'ils vont nous voir, donc (...)

Ori: -Ton papa allait-il souvent au village ?

Viviane: -Oui il allait souvent au village.

Ori: -Mais ils ne s'entendaient pas avec lui.

Viviane: -Oui, il n'y avait pas d'entente.

2. Ami

Après des études, en fait difficiles au cours primaire, Ami, essouffée dès la classe de 5è dans un des cours secondaires de Bouaké, refuse d'aller à l'école, contre le gré de son père. Elle n'a qu'un désir: fréquenter un

établissement d'enseignement pratique pour devenir couturière. Son père, qui ne voulait que la voir terminer au minimum le premier cycle d'un collège d'enseignement général, après s'y être énergiquement opposé dans un premier temps, finit par céder, devant la détermination de sa fille. Et, par résignation il consent même à lui payer quatre années d'école de couture au bout desquelles, Ami obtient son diplôme. Il lui promet ensuite de lui monter un atelier de couture mais en attendant, quatre années durant, installée dans une des pièces de la maison familiale, Ami reçoit des clients et travaille sur commande ou, sur contrat de soutraiance pour d'autres ateliers. Elle a donc du succès et tout le monde est content d'elle. Mais un fait vient bientôt troubler cette apparente harmonie. Une grave crise éclate qui la soustraira du giron familial. Cette crise apparaît du fait qu'Ami a un petit copain qui lui a promis mariage. La famille, en tête de laquelle le père puis la mère, s'y oppose, pour des raisons d'incompatibilité confessionnelle. Eux sont musulmans et, lui, chrétien ou plutôt, un "*bousmani*"¹ Ami ne voulant pas rompre avec son copain comme l'exige fermement les parents, toute la famille y compris cette fois-ci les soeurs se dressent contre elle et son amant. Alors qu'elle est enceinte, un. Un jour, une violente bagarre éclate entre son amant et le collectif des soeurs et, une d'entre elles est blessée. Le copain d'Ami est traîné devant les tribunaux par le père. Celui-ci travaille au Palais de Justice en tant que greffier en chef à la Cour d'Appel et y bénéficie donc de solides appuis. Les peines qui frappent l'amant sont alors lourdes et, Ami qui, à son tour s'est vue frappée par la sentence de reniement prononcée par son père et sa mère, se voit obligée de quitter le domicile familial. Depuis ce jour, et pendant plusieurs années après, jamais ses parents n'ont accepté de la réintégrer. Ce n'est pas pourtant, faute d'interventions de la part de personnes amies ni de suppliques et de repentirs d'elle-même, que lui ont imposés l'impossible mariage avec son copain qui a cessé de la revoir, la rudesse de l'aventure solitaire en charge d'enfant et sans ressources et, lasse de vivre sans soutien de personne, de ne vivre que d'expédients ou de la seule et insuffisante solidarité des "frères et soeurs en Christ".

Ami: -Arrivés au tribunal, ils ont fait les papiers, le juge a dit Mme KONE, c'est votre fille, après tout vous devez régler ça en famille. C'est le copain à votre fille, allez-y régler ça en famille, le linge sale se lave en famille. Ma mère dit ce n'est pas ma fille, je ne la reconnais pas comme ma fille. Son copain n'a qu'à être traité comme ma fille. Il a fait une violation à domicile, il est venu blesser mes enfants donc l'histoire n'a qu'à être traitée comme ça doit être traitée, je ne suis pas dedans. Le procureur plutôt, a dit: moi je vais faire mon devoir mais j'aimerais pas que, après, vous venez me dire quoi que ce soit ! Ma mère dit d'accord, je vous dit que je n'ai rien à vous dire, je n'ai pas à réfléchir, traitez le comme il doit être traité

¹C'est-à-dire un individu non islamisé, ou étranger au groupe malinké islamisé

Moi je ne supportais pas du tout. D'ailleurs, le peu d'argent que j'avais sur moi.(...) les gens me conseillaient, va voir les marabouts, ils peuvent faire quelque chose pour toi. Donc cet argent, j'ai pris, je suis allée jusqu'à Bonoua, allée chercher la mère de mon copain pour venir; je suis allée voir un marabout à Yopougon; tuer un mouton, donc toutes mes économies que j'avais stockées, c'est rentré dedans. Dans cette histoire de marabout, cette histoire de taxis, chercher des gens, venir demander pardon à ma famille. Je pleurais pendant une semaine, je ne peux ni manger, ni boire, je pleurais chaque jour.

C'est dans ça, le 7e jour, ils l'ont déféré au parquet. Sa mère aussi était là. On était tous au parquet là-bas. Donc vraiment je suis tombée évanouie. Je ne pouvais pas supporter cela.

Mes soeurs ont pris peur maintenant, ils ont demandé à mon père de laisser tomber l'affaire. C'est ça le procureur a dit, l'affaire on laisse pas tomber; je vais faire (...), je vais aller jusqu'au bout. Je vous ai dit, dès le départ, d'aller régler ça en famille, parce que c'est une histoire de famille, votre mère a dit non, vous mêmes, vous avez dit non ! Donc je fais mon devoir, je n'ai pas à écouter qui que ce soit à la dernière minute. Il ira au parquet, pas question (...) on va le déferer. L'affaire est restée comme ça. Comme son oncle est le conseiller de Konan B.(...), sa mère est partie voir son frère là-bas, ce dernier a lancé un coup de téléphone au procureur et puis bon, il a été libéré sous caution. On est parti à la maison.

Ori: -chez lui ?-

Ami -Chez lui; par là moi j'ai pris mes affaires et puis j'ai quitté la maison

Ori -C'est comme ça, tu as quitté ta famille ?

Ami: -Oui c'est comme ça, j'ai quitté ma famille.

Ori: -Donc, aujourd'hui tes relations avec ta famille sont complètement coupées ?

Ami: -Oui, complètement

Il s'écoule à peu près deux ans et, Ami qui est enceinte d'un deuxième enfant de son même copain, tente de venir habiter au domicile familial auprès de son père et de sa mère. Elle essuie à nouveau un rejet.

Ori: - Il y a combien de temps que ça dure ? Un peu moins de 2 ans ?

Ami: -C'était complètement coupé il y a trois ans, (...) deux ans plutôt ! et il y a un an que ça a commencé à aller

Ori: -A quel moment ça a commencé à aller, comment ? Qui a pris l'initiative ?

Ami: -C'est moi qui ai pris l'initiative de retourner en famille, vers mes parents parce que la bible dit d'honorer son père et sa mère, de respecter sa famille. Donc, vu les conseils que la bible me donnait, que les pasteurs me donnaient, j'ai pris la décision, malgré tout ce que mes parents m'ont fait, de leur pardonner tout et de revenir en arrière avec eux pour retourner en famille.

Comme mon père,-il est retraité maintenant- ne peut rien faire, il est vieux, il est malade, tout et tout, donc il m'avait acceptée telle que je suis, mais il n'a pas accepté le père de mon enfant. Ma mère m'a acceptée aussi sans le père de l'enfant.

Ori: -Tous les grands problèmes que tu as eus avec cette affaire-là, tu n'as jamais expliqué ça aux pasteurs ?

Ami: -Oui, j'ai expliqué ça au pasteur, il est au courant. Mais l'église n'a pas pu aller voir ma famille pour quoi que ce soit. A ce côté, ils ont tous dit qu'on laisse ça dans la main du Seigneur. Il faut qu'on prie et le moment viendra où le Seigneur va agir.

Ori: -Tu ne leur as pas dit d'aller voir là-bas

Ami: -Ils ne pouvaient pas aller voir là-bas parce que mes parents rejettent complètement la religion chrétienne. Mes parents n'étaient pas tolérants

donc il ne pouvait pas se hasarder à aller voir là-bas. Il fallait tout laisser dans la main de Dieu, à ce que Dieu même fasse son travail.

Ori: -Aujourd'hui tu as les rapports complètement coupés avec ton père, ta mère mais aussi tes soeurs ?

Ami: -Mes soeurs pas tellement, on se voit mais il y a une histoire d'hypocrisie qui est en bas.

Ori: -Encore ?

Ami: -Oui, elles sont toujours à la base de cette séparation parce que quand je suis allée voir ma mère (.....) Quand je suis allée voir ma mère, j'ai dit à ma mère: "je ne suis plus chrétienne, je suis devenue musulmane, je reviens vers vous". Ma mère dit: "si c'est la cas, il n'y a pas de problème, reviens à la maison; tu viens à la maison avec ton enfant, il n'y a pas de problème"

Moi je ne voulais pas dire à maman que j'étais en grossesse. Je voulais d'abord rentrer en famille, et après, j'allais prendre des gens pour pouvoir la faire comprendre tout et tout !

Je suis allée déposer ma fille le mercredi dernier pour qu'elle fasse quelques jours et moi-même, le samedi, j'allais déménager. Mon propre petit frère, même père même mère, est allé dire : "tiens, tu as gardé l'enfant d'Ami ici, est-ce que tu sais qu'elle est en grossesse de ce même type encore?".

Ori: -Qui lui a dit que toi, tu étais enceinte ?

Ami: -Enfin, il m'a croisée un jour, j'étais partie à la PMI et puis on s'est vus ! Il m'a demandé qu'est-ce que j'étais venue faire ici ? J'ai dit j'étais venue pour mes soins. Il dit tu es en grossesse ? J'ai dit oui je suis en grossesse ! Donc c'est comme ça il a vu que j'étais en grossesse.

Ori: -Tes frères ne veulent pas t'aider, tes parents ne sont pas sérieux !

Ami: -C'est comme ça, mon frère est parti dire n'importe quoi à ma mère. Ma mère était très en colère et, moi qui ne savais pas que ma mère était très en colère (...) jusqu'à point (...), j'ai pris mes bagages le samedi et j'ai dit, je rentre en famille. J'étais tellement heureuse de retrouver ma famille. A ma grande surprise, ma mère me refoule, elle dit qu'elle ne veut pas de moi, je suis en grossesse. De partir, qu'elle ne veux plus de moi, elle me renie, je ne suis plus son enfant !

J'ai essayé de prendre des gens, demander pardon, moi-même j'ai pleuré à ses pieds, j'ai demandé pardon, que cela a été une erreur de ma part, que pour cet homme que j'ai fait ça, il ne me reconnaît même pas aujourd'hui ! il m'a abandonnée, je ne sais quoi faire, je ne sais plus même où il faut aller; qu'elle est ma seule mère, c'est à elle seule que je dois me confier, c'est elle seule qui peut m'aider !

Elle dit qu'elle ne peut pas perdre son foyer à cause de moi ! Que si mon père sait que je suis chez elle, mon père vas la chasser de la maison, mon père va la divorcer; elle ne peut pas perdre son foyer à cause de moi, donc de partir habiter avec celui qui m'a enceintée !

J'ai dit je ne sais même pas où il se trouve aujourd'hui. Je ne sais même pas où aller. Je ne peux plus payer ma maison, je demande pardon de me reprendre. Que tout ce que tu veux que je fasse pour toi, je vais me soumettre. Ma mère n'a pas voulu accepter. Ca a été dur pour moi, j'ai pleuré. C'est ainsi que j'ai pris un taxi et je me suis retrouvée chez ma camarade Viviane à Marcory !

Ori:- Tu as rompu avec ta famille, tu as rompu avec ton copain, tu es encore avec la religion, qui est pour toi un support. Puisque là-bas, tu trouves des communautés, enfin, des membres, des personnes qui essayaient de t'aider, des soeurs et frères en Christ, quelles sont les autres relations que tu as en dehors de cela ? Des amis comme ça, d'autres relations d'amitiés (...) ?

Ami: -J'ai tout abandonné, ça fait quand même des moments (...) Depuis que je suis rentrée dans la religion même, j'ai tout abandonné. Je n'ai plus de relations en dehors de l'église ! Je n'ai plus d'amis en dehors de l'église, plus personne. Sauf des camarades d'école, des filles seulement. Des copines que j'ai fait la couture avec eux. Une qui vient ici souvent me donner de l'aide. Souvent elle me donne 10.000, 5.000 francs, souvent 2.000 bon, c'est elle qui vient, elle est au 220, elle s'appelle Lucie. Sinon les garçons tout a été rompu !

Ori: -Tout ce que tu as vécu avec ton copain, ça t'a donné une certaine idée des garçons ?

Ami: -Oui !

Ori: -Quelle idée ?

Ami: -Ils sont tous les mêmes !

Conclusion

Etre femme seule à Abidjan, correspond donc au statut de femme en crise. Ce statut est le produit, à un moment de l'itinéraire de vie et au niveau d'un champ social donné, de reniements et de renonciations, de remises en questions et de crises statutaires à l'échelle du travail, du mariage et de la famille, générateurs de ruptures à partir desquelles la femme se retrouve, face à elle-même

Un essai de typologie ou, pour le moins de classification de ces ruptures, au regard des moments sociaux de crise, distingue:

-les ruptures de premier degré (ou ruptures principales) qui infléchissent significativement l'itinéraire de vie et imposent à l'individu des stratégies d'autonomie et de prise en charge personnelle. Ces ruptures sont amenées par des crises qui soustraient la femme des conditions professionnelles formelles (Jassam, Jacqueline, Viviane) disloquent le couple (Marie, Coletta, et Antou) et éloignent du groupe familial (Ami).

-les ruptures de deuxième degré (ou ruptures secondaires) provoquées par des crises et des échecs de parcours que traduisent, le long du parcours de vie individuel, la multiplication des initiatives et la succession d'activités aux résultats aléatoires et mal assurés, les re-départs et les éternels recommencements, de la part d'individus en situation d'extrême fragilité, dans leur quête d'un nouvel équilibre social.

La logique des ruptures annonce une autre logique, celle des parcours et des stratégies. C'est l'objet du prochain document .